

CONFÉRENCE
RÉGIONALE

TUNIS
26 - 27
SEPTEMBRE
2014

VERS L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

Organisé par :

*Ensemble
contre
la peine
de mort*



En partenariat avec :

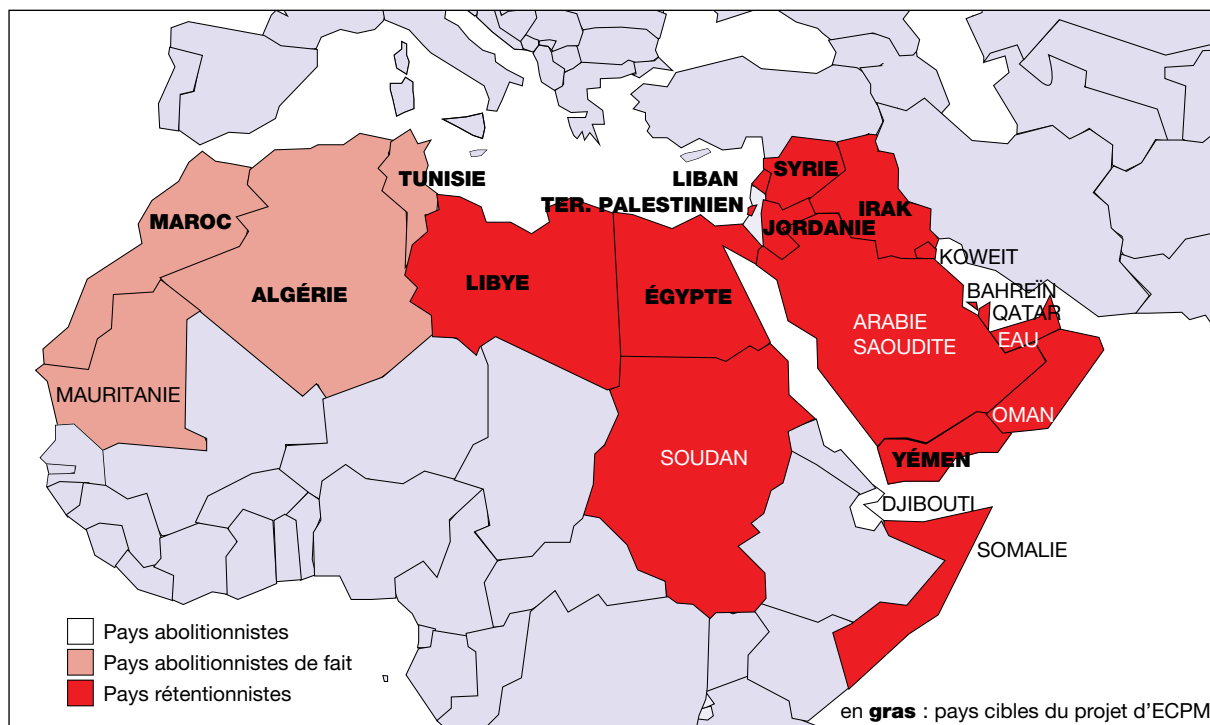


Avec le soutien financier de :



www.abolition.fr

LA PEINE DE MORT DANS LA RÉGION MONA



SOMMAIRE

Contexte.....	3
• La Tunisie: un pays stratégique pour le mouvement abolitionniste régional.....	3
• Un militantisme actif et organisé pour l'abolition.....	3
• Des perspectives pour des actions abolitionnistes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.....	3
Objectifs.....	4
Lieu de la conférence.....	4
Deux jours de débats.....	4
Participants.....	4
Programme prévisionnel des débats.....	5
• Vendredi 26 septembre 2014.....	5
• Samedi 27 septembre 2014.....	5
Organisateurs.....	6
• Coalition tunisienne contre la peine de mort (CTCPM).....	6
• Ensemble contre la peine de mort (ECPM).....	7
• Institut arabe des droits de l'homme.....	9
La peine de mort dans le monde en 2014.....	10
Contacts.....	12

LE CONTEXTE

LA TUNISIE: UN PAYS STRATÉGIQUE POUR LE MOUVEMENT ABOLITIONNISTE RÉGIONAL

La Tunisie se singularise d'être actuellement en phase de transition politique: une nouvelle Constitution a été adoptée en janvier 2014, de nouvelles forces politiques ont émergé et de nouvelles élections présidentielles et législatives sont programmées.

La Tunisie observe un moratoire non officiel sur les exécutions depuis 1991. Le président de la République, Moncef Marzouki, use régulièrement de son droit de grâce pour commuer les peines des condamnés à mort en prison à perpétuité. En novembre 2012 l'État tunisien a pour la première fois voté en faveur du moratoire sur les exécutions à l'Assemblée générale des Nations unies. Plusieurs initiatives politiques ont alimenté le débat national sur la peine de mort ces deux dernières années.

UN MILITANTISME ACTIF ET ORGANISÉ POUR L'ABOLITION

Le mouvement abolitionniste tunisien, en phase de restructuration, est l'un des plus matures et offensifs au sein de la région du Moyen-Orient et du Nord de l'Afrique. Depuis janvier 2011, la Coalition tunisienne contre la peine de mort (CTCPM), en partenariat avec l'association française Ensemble contre la peine de mort (ECPM) mène de nombreuses actions de plaidoyer et de sensibilisation à l'abolition de la peine de mort en Tunisie. La Conférence régionale « En marche vers l'abolition » (Tunis, juin 2012) a été suivie en 2013 d'une mission d'enquête sur les couloirs de la mort en Tunisie, et en 2014, d'un cycle d'interventions dans les établissements scolaires tunisiens.

Aujourd'hui ECPM et la CTCPM s'appuient sur la dynamique abolitionniste en Tunisie pour promouvoir l'abolition de la peine de mort au sein de la région du Moyen-Orient et du Nord de l'Afrique.

DES PERSPECTIVES POUR DES ACTIONS ABOLITIONNISTES AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD

La conférence s'inscrit dans la continuité du 1^{er} Congrès régional de Rabat de 2012. Elle vise à fédérer les militants abolitionnistes d'une dizaine de pays de la région du Moyen-Orient et du Nord de l'Afrique, à favoriser les liens et les échanges entre eux sur l'argumentaire, les stratégies et les actions à mener.

En perspective du nouveau vote en faveur d'un moratoire sur les exécutions à l'Assemblée générale des Nations unies en décembre 2014 et des prochaines échéances électorales législatives et présidentielles en Tunisie (fin 2014 – début 2015), la conférence se focalisera sur: le moratoire sur les exécutions, le plaidoyer auprès des partis politiques et l'éducation à l'abolition de la peine capitale.

OBJECTIFS

- Fédérer les acteurs abolitionnistes de la région du Moyen-Orient et du Nord de l'Afrique autour de stratégies et d'actions communes ;
- Renforcer la visibilité et la notoriété du mouvement abolitionniste en Tunisie auprès des autorités et des partis politiques, de la société civile, et des médias.

LIEU DE LA CONFÉRENCE

La conférence « En marche vers l'abolition » aura lieu du 26 au 27 septembre 2014 à la Maison de la culture Ibn Rashiq et à l'hôtel Africa, à Tunis.

DEUX JOURS DE DÉBATS

Le programme de la conférence prévoit une conférence de presse, une séance d'ouverture, une séance plénière, deux tables-rondes, deux ateliers, une séance de clôture et une soirée culturelle.

Les débats seront traduits en français et en arabe (sauf les sessions privées).

PARTICIPANTS

Entre 150 et 200 participants : militants, représentants de la société civile, parlementaires, hommes politiques, universitaires et journalistes sont attendus du 26 au 27 septembre à Tunis.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES DÉBATS

VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2014

(Maison de la culture Ibn Rashîq)

10h00 – 11h00 (Amphithéâtre)

Conférence de presse avec la participation des organisateurs, de personnalités politiques, d'anciens condamnés à mort et de proches de condamnés à mort.

11h15 – 13h15 (Amphithéâtre)

Séance d'ouverture avec la participation de personnalités politiques de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.

14h45 – 16h45 (Amphithéâtre)

Séance plénière

**« Le mouvement abolitionniste
et le nouveau contexte sociopolitique dans la région »**

17h00 – 18h30 (Amphithéâtre)

Table-ronde

« Le rôle des barreaux en faveur de l'abolition »

SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2014

(Hôtel Africa + centre culturel Ibn Rashîq)

10h30 – 12h00 (Hôtel Africa)

Table-ronde

« Stratégies de lobbying auprès des partis politiques et des parlementaires »

Session privée

Réseau « Éduquer à l'abolition »

Session privée

Réseau régional des journalistes abolitionnistes

12h30 – 14h00 (Hôtel Africa)

Atelier

**« Stratégies et actions d'éducation à l'abolition
de la peine de mort dans la région »**

12h30 – 14h00 (Hôtel Africa)

Atelier

**« Perspectives d'action pour les Coalitions nationales
contre la peine de mort au Maghreb »**

16h00 (Maison de la culture Ibn Rashîq)

ORGANISATEURS



COALITION TUNISIENNE CONTRE LA PEINE DE MORT (CTCPM)

La Coalition tunisienne contre la peine de mort (CTCPM) a été créée le 14 juin 2007 à la suite du 3^e Congrès mondial de Paris organisé par Ensemble contre la peine de mort (ECPM). La CTCPM réunit actuellement 13 associations :

- La section tunisienne d'Amnesty International
- La Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme (LTDH)
- L'Institut arabe des droits de l'homme (IADH)
- L'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD)
- L'Association des femmes tunisiennes pour la recherche et le développement (AFTURD)
- Le Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT)
- La Fédération tunisienne des ciné-clubs (FTCC)
- La Confédération générale du travail (CGT)
- L'Organisation tunisienne contre la torture (OCTT)
- Le Conseil national des libertés en Tunisie (CNLT)
- Le Réseau DOUSTOURNA
- L'Association « Le Manifeste du 20 mars »
- L'Association tunisienne pour la promotion de la critique cinématographique (ATPCC)

Objectifs

La mission de la CTCPM consiste à faire des recherches et à entreprendre des actions pour abolir la peine capitale en Tunisie. Dans la nouvelle situation actuelle du pays, où le travail de terrain est devenu possible et où le moratoire a été voté, le défi de la CTCPM est de promouvoir la culture abolitionniste et de convaincre les mentalités pour que l'abolition devienne une évidence pour l'ensemble de la société tunisienne.

La CTCPM agit dans le cadre national tunisien mais participe aussi à des campagnes régionales et internationales. La CTCPM a aujourd'hui pour ambition d'élargir le nombre d'associations qu'elle agrège, d'améliorer sa couverture territoriale et socioprofessionnelle, de développer les fonds financiers, logistiques et administratifs de la structure et, enfin, de travailler davantage en partenariat avec le mouvement abolitionniste maghrébin, arabe et mondial.

Activités

- **Sensibiliser le grand public et les médias à la question de l'abolition :**
 - Octobre 2007 : organisation d'une campagne de 3 jours pour propager la culture abolitionniste au sein de la société tunisienne.
 - Mai et juin 2012 : organisation à Tunis d'une conférence internationale pour les représentants de la société civile ainsi que d'une conférence de presse sur l'abolition en Tunisie.
 - Juin 2013 : organisation d'une conférence de presse pour la parution du livre *Le syndrome de Siliiana – pourquoi faut-il abolir la peine de mort en Tunisie*, traitant de l'affaire Maher Manai encore non résolue à ce jour.
- **Encourager les politiques à se mobiliser pour l'abolition :**
 - Mars 2008 : campagne de lobbying auprès des députés de l'Assemblée Nationale qui a abouti à la présentation par 25 députés de l'opposition d'un projet de loi stipulant l'amendement des articles du Code Pénal et des autres textes de lois qui contiennent la peine de mort dans leurs énoncés. Le projet a été proposé à la Présidence une 2^e fois en 2009 et une 3^e fois en 2010.

- À l'occasion de la campagne électorale qui a été organisée après la Révolution concernant l'élection des membres de l'Assemblée Constituante (ANC), la Coalition a entrepris une série d'activités pour demander aux partis politiques et aux différentes listes électorales d'introduire un article de loi instaurant l'abolition de la peine capitale dans la législation tunisienne et particulièrement au sein de la Constitution.
- **Fédérer les différentes forces abolitionnistes :**
 - Mai et juin 2012 : organisation en partenariat avec ECPM d'une importante campagne sur le thème de l'abolitionnisme, avec la haute participation de M. Robert Badinter, Mme Ruth Dreyfus et M. Raphaël Chenuil-Hazan. Des rencontres ont été organisées entre cette délégation et le président de la République tunisienne, le président de l'Assemblée nationale constituante, et le ministre des Droits de l'homme et de la transition démocratique.
 - Septembre 2012 : organisation en partenariat avec l'organisation *Penal Reform International* (PRI) et son représentant le Dr Mohamed Habash d'une série de rencontres et de conférences-débats avec les organes de presse, les députés de l'Assemblée nationale constituante (ANC) et des représentants de la société civile. Les activités ont été toutes axées sur les conclusions de l'étude approfondie menée par le Dr Habash en tant que chercheur et professeur de théologie et directeur du centre islamique de Damas à propos de la position de la Charia islamique vis-à-vis de la peine capitale.
 - Mars 2013 : participation de la CTCPM au Forum social mondial et organisation de deux ateliers sur le thème « la Charia et l'abolition » et sur la présentation des coalitions maghrébines (Algérie, Maroc, Mauritanie et Tunisie).

ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT (ECPM)

Créée en 2000, l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM) est aujourd'hui l'organisation francophone de référence du combat abolitionniste.

Partout dans le monde, ECPM milite pour l'abolition de la peine capitale, mobilise et rassemble de nouveaux abolitionnistes, agit aux côtés des avocats qui défendent des condamnés à mort, sensibilise les opinions publiques et promeut une conception humaniste de la justice.

Les missions d'Ensemble contre la peine de mort (ECPM)

• Fédérer les abolitionnistes du monde entier

ECPM organise tous les trois ans les Congrès mondiaux réunissant des milliers de représentants politiques, organisations de la société civile, juristes ou artistes en provenance de pays aussi bien abolitionnistes que rétentionnistes, pour élaborer les stratégies à venir. En 2012, ECPM a lancé son 1^{er} Congrès régional à Rabat pour la région Moyen-Orient Afrique du Nord (MONA). Le prochain, prévu en 2015, mettra l'Asie à l'honneur.

Strasbourg 2001, Montréal 2004, Paris 2007, Genève 2010, Madrid 2013...

Grâce à la richesse des débats, à une couverture médiatique de grande ampleur et à un haut niveau de représentation, le Congrès mondial d'ECPM est devenu le rendez-vous incontournable de la communauté internationale pour fédérer les forces abolitionnistes et penser tous ensemble les stratégies futures.

• Renforcer les capacités des acteurs locaux et agir avec eux

Parce que le combat abolitionniste suppose des victoires locales, ECPM soutient la formation de Coalitions nationales et régionales.

- Développement du mouvement abolitionniste marocain en partenariat avec l'Organisation marocaine des droits humains (OMDH) et la Coalition marocaine contre la peine de mort ;
- Appui aux acteurs de la région MONA dans 12 pays cibles : Algérie, Maroc, Tunisie, Liban, Jordanie, Égypte, Irak, Territoires palestiniens, Libye, Syrie, Yémen et Iran.



- Structuration du mouvement abolitionniste d'Afrique centrale: actions de lobbying, organisation d'ateliers de formation – notamment des avocats, et de conférences (Cameroun, Congo Brazaville, RCA, Kenya, Tchad, Tanzanie. Pour plus d'information: www.africabolition.org).
- Appui à la création de Réseaux parlementaires abolitionnistes.

- **Mener des actions de lobbying vers l'abolition universelle**

La création de la Coalition mondiale contre la peine de mort a été initiée en 2002 par ECPM, désormais membre fondateur de son bureau exécutif. La Coalition (www.worldcoalition.org) regroupe aujourd'hui plus de 150 membres – ONG, barreaux, collectivités locales, syndicats – à travers le monde.

ECPM mène avec la Coalition mondiale et ses partenaires des campagnes de lobbying et de mobilisation publique auprès des décideurs politiques: appel à un moratoire universel sur les exécutions aux Nations unies, Journée mondiale contre la peine de mort...

ECPM mène des missions d'enquête judiciaire.

- Publication commune avec *Iran Human Rights* du *Rapport annuel sur la peine de mort en Iran*.
- *Voyage au cimetière des vivants*: 1^{er} rapport publié au Maroc suite à une mission d'enquête dans les couloirs de la mort, réalisé en partenariat avec l'OMDH (Organisation marocaine des droits de l'homme).
- *Enterrés vivants, une monographie de la peine de mort en Tunisie*, rapport suite à la mission d'enquête menée dans les couloirs de la mort du pays.
- *999 la peine de mort aux États-Unis: une torture polymorphe*: mission d'enquête dans sept États des États-Unis (Californie, Utah, Oklahoma, Texas, Mississippi, Tennessee, et Pennsylvanie).
- *Mission d'enquête dans les couloirs de la mort en Afrique des Grands-Lacs* (RDC, Burundi et Rwanda): cette enquête a reçu le Grand Prix des droits de l'homme de la République française.
- Projet pour 2014 d'une mission d'enquête similaire en Algérie.

- **Éduquer et sensibiliser à l'abolition**

- Éduquer à l'abolition est un programme à destination des collégiens et lycéens (+ de 5 000 élèves touchés depuis octobre 2009). ECPM propose des outils (guide pédagogique, modules de cours...). Des interventions sont réalisées avec la participation de spécialistes de la question, de victimes ou de familles de victimes de la peine de mort.
- Sensibilisation de l'opinion publique sur la situation des minorités et groupes vulnérables participation à la Gay Pride, à la Fête de l'*Humanité*...
- « Sur le chemin de l'abolition universelle »: cette exposition, en français, en anglais, en espagnol et en arabe, offre une vision globale et historique du processus abolitionniste à travers le monde.
- *Le Journal de l'abolition*, diffusé gratuitement à 10 000 exemplaires en partenariat avec *Ouest-France*.
- *Le Mail de l'abolition*, newsletter mensuelle, envoyée à plus de 30 000 personnes, permet d'informer sur l'actualité de la peine capitale dans le monde.
- www.abolition.fr, le site web de référence sur la peine de mort.
- Sur Facebook et Twitter pour échanger et connaître les toutes dernières actualités

INSTITUT ARABE DES DROITS DE L'HOMME



L'IADH a été créée en 1989 à l'initiative de l'Organisation arabe des droits de l'homme (OADH), de l'Union des avocats arabes (UAA) et de la Ligue tunisienne pour la défense des droits de l'homme (LTDH). L'IADH bénéficie de statuts consultatifs ou d'observateur auprès de nombreuses organisations et institutions internationales (UNESCO, ECOSOC, Comité permanent des droits de l'homme de la Ligue des États arabes, Commission africaine des droits humains et des peuples) et a reçu en 1992 le Prix de l'Unesco pour l'enseignement des droits de l'homme.

Basé en Tunisie, l'IADH est une ONG régionale, dont le mandat géographique couvre les pays du Maghreb et du Moyen Orient. Il collabore par ailleurs avec des ONG et institutions de droits de l'homme basées en Afrique, en Amérique du Nord et en Europe.

Objectif:

L'objectif fondamental de l'IADH est la diffusion de la culture des droits de l'homme au sein de la société arabe, et ce, conformément aux principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme en particulier et des différents instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. L'IADH œuvre pour faciliter l'échange d'informations sur les droits de l'homme fournir une expertise et renforcer les capacités dans ce domaine.

Pour sensibiliser aux droits de l'homme, l'IADH mobilise aussi bien les organisations de la société civile, les groupes marginalisés et vulnérabilisés (femmes, enfants, réfugiés, personnes ayant un handicap) que les médias et les institutions telles que les pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif et les acteurs de l'éducation formelle (ministère, enseignants, étudiants).

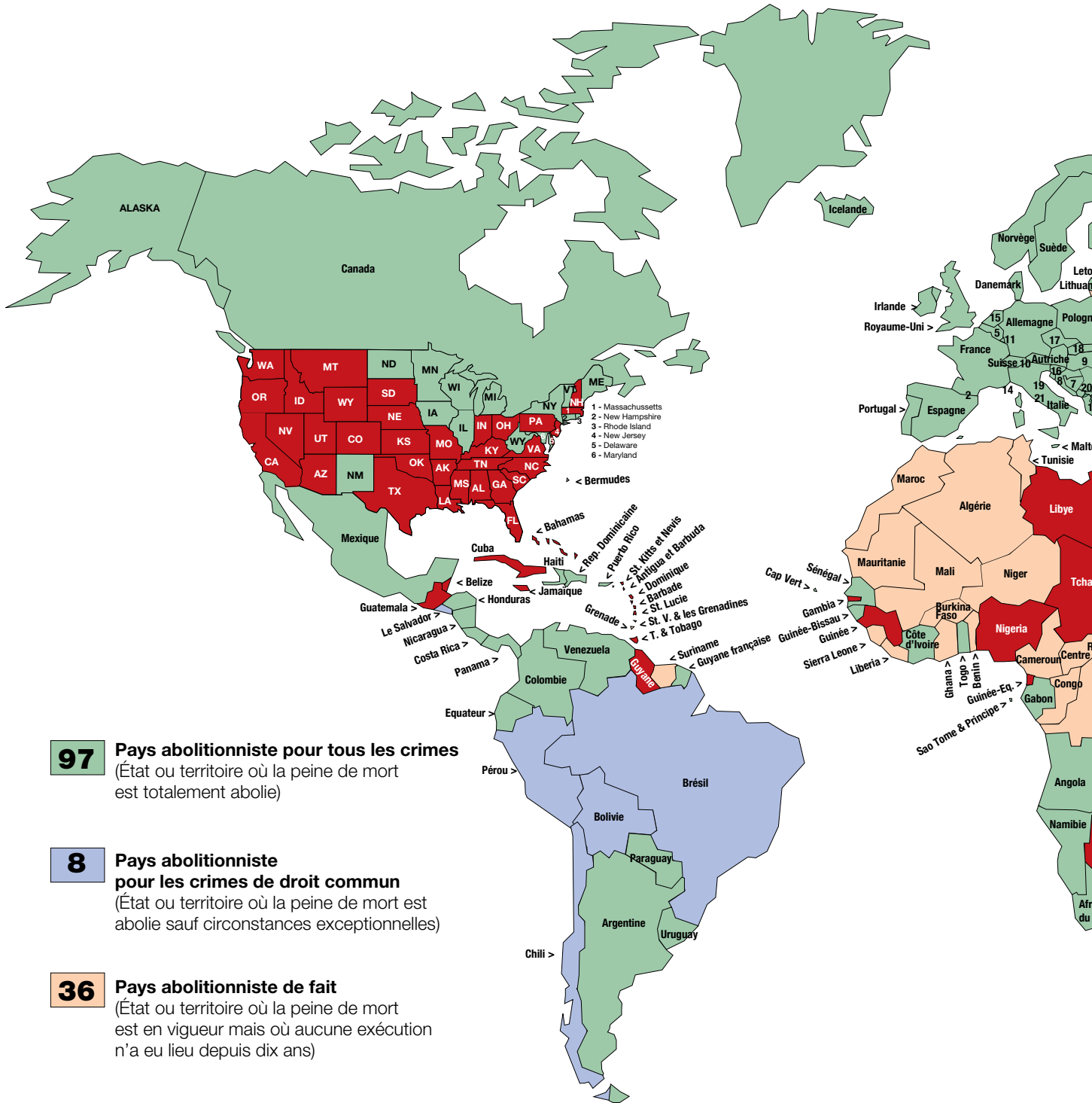
Son engagement contre la peine de mort

Le droit à la vie et le combat contre la peine de mort constituent une partie importante des programmes de l'IADH, d'où son soutien à la Coalition tunisienne contre la peine de mort depuis juin 2007.

En 1995, à Tunis, l'IADH est d'ailleurs devenu la première organisation régionale à organiser une table-ronde sur cette problématique. Pour la première fois étaient réunis des chercheurs et experts arabes et internationaux dans les domaines du droit, de la religion, des sciences sociales, des médias ainsi que des parlementaires et des représentants d'ONG dans le but d'éveiller les consciences sur la question de l'abolition de la peine capitale.

L'action de l'IADH a continué à travers des activités de sensibilisation de l'opinion publique, notamment avec ses programmes d'éducation aux droits humains partout dans la région et à travers des sessions de formation au bénéfice des acteurs de la société civile, et des actions de sensibilisation auprès des écoliers et lycéens.

LA PEINE DE MORT DANS LE MONDE EN 2012

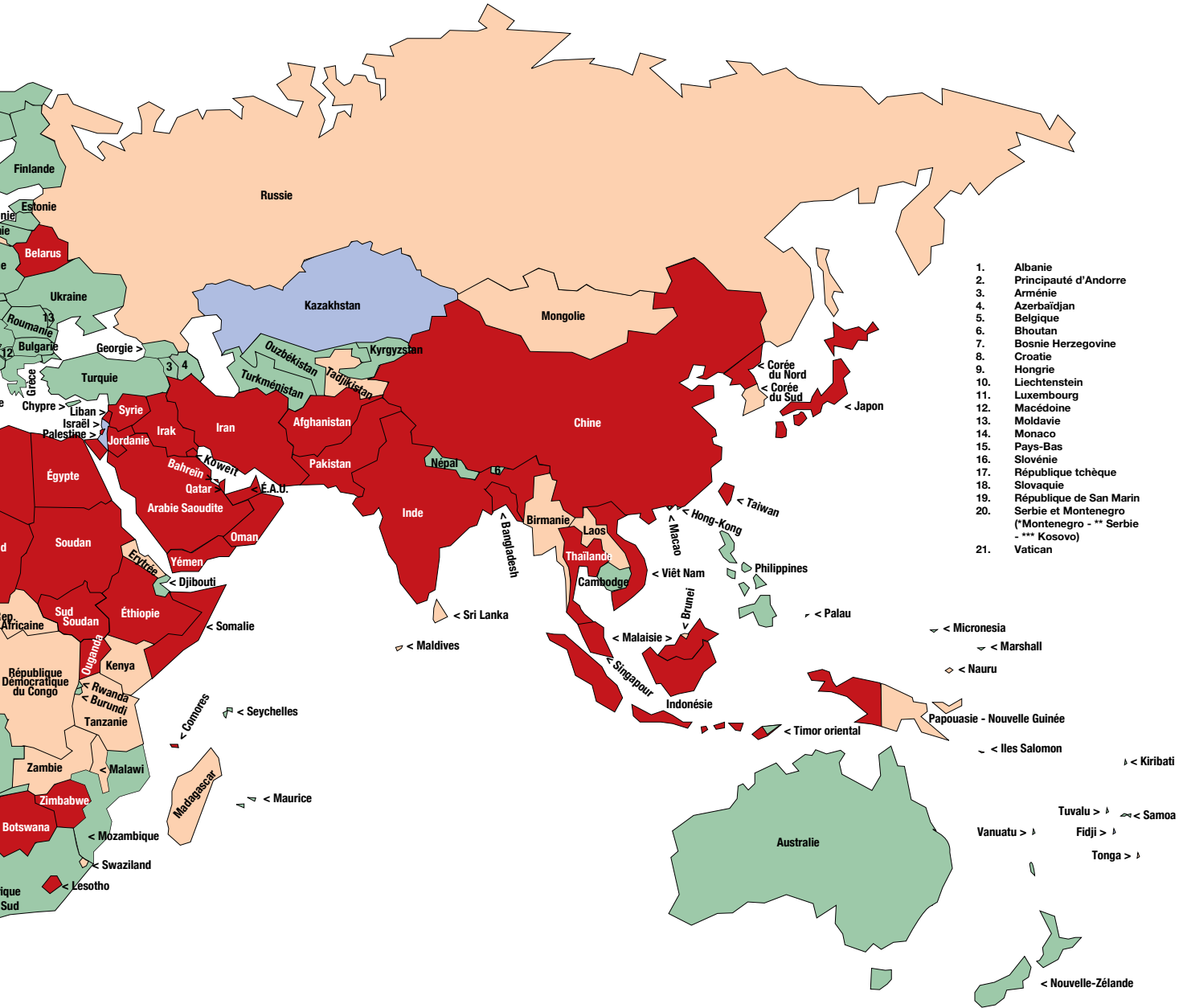


- 97** **Pays abolitionniste pour tous les crimes**
(État ou territoire où la peine de mort est totalement abolie)
- 8** **Pays abolitionniste pour les crimes de droit commun**
(État ou territoire où la peine de mort est abolie sauf circonstances exceptionnelles)
- 36** **Pays abolitionniste de fait**
(État ou territoire où la peine de mort est en vigueur mais où aucune exécution n'a eu lieu depuis dix ans)
- 57** **Pays rétentionniste**
(État ou territoire appliquant la peine de mort)

EN MARCHÉ VERS L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

CONFÉRENCE RÉGIONALE

TUNIS. 26 ET 27 SEPTEMBRE 2014



CONFÉRENCE
RÉGIONALE

TUNIS
26 - 27
SEPTEMBRE
2014

VERS EN MARCHÉ L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

Contacts:

Messaoud Bacha

CTCPM

chef de projet

Tél. : +216 26 86 78 22

E-mail : bachamessaoud@gmail.com

Nicolas Braye

ECPM

responsable du projet Moyen-Orient et Afrique du Nord (MONA)

Tél. : +33 1 80 87 70 55

E-mail : nbraye@abolition.fr

www.abolition.fr

Maya Ben Khaled

IADH

Coordinatrice programme recherches et conférences

Tél. : +216 71709234

E-mail : benkhaledmaya2@gmail.com

www.aihr-iadh.org